

[Imprimer](#)[Annuler](#)

LE DEVOIR

Le Devoir

IDÉES, lundi 6 août 2007, p. a7

Québec

Baignade dans le fleuve: pourquoi pas maintenant?

Jean Lacoursière

Québec, la baignade en eau libre sera apparemment interdite tant et aussi longtemps que des bassins de rétention ne retiendront pas la totalité des eaux usées lors de fortes pluies. Devant coûter environ 40 millions de dollars, il semble que ces bassins ne seront pas construits avant 2010, cela n'excluant pas après 2010. Se sera alors écoulee presque une génération depuis la mise en fonction des stations de traitement des eaux usées. Il serait dommage que le retour au fleuve tant promis demeure une activité au sec, purement contemplative.

L'approche du rien avant les bassins est la conséquence de la prudence de l'administration municipale et de la Direction régionale de santé publique voulant qu'une plage de Québec ne puisse accueillir la baignade tant que le critère de qualité de l'eau (concentration de coliformes fécaux inférieure à 200 UFC/100 ml) ne sera pas respecté 100 % du temps. Cette prudence les honore, mais les études disponibles et la gestion des plages ailleurs dans le monde invitent à se demander si elle est exagérée.

Des indicateurs instantanés de contamination fécale

Une mesure de qualité de l'eau de baignade s'effectue par culture bactérienne et donne des résultats seulement 24 heures après un prélèvement. Cette méthode est inutilisable lorsque la qualité de l'eau d'une plage varie d'un jour à l'autre, comme aux plages de Beauport et Jacques-Cartier. Cette difficulté n'est toutefois pas insurmontable, comme le suggèrent les résultats d'études effectuées entre 2002 et 2005. Des indicateurs instantanés de contamination fécale ont été mis au point qui permettraient d'ouvrir la baignade d'une manière réduisant grandement les risques pour les baigneurs par rapport à une ouverture en tout temps.

À la plage de Beauport, la contamination est fortement corrélée à la turbidité de l'eau et aux précipitations de la veille, deux paramètres mesurables instantanément. À la plage Jacques-Cartier, les précipitations mesurées la veille à l'aéroport Jean-Lesage pourraient servir d'indicateur. En 2004, une étude a comparé la concentration de E. coli à la plage Jacques-Cartier aux précipitations à l'aéroport durant l'été 2004 (excluant les fins de semaine). La correspondance entre les pics de contamination et de précipitations se passe de commentaires. Ces mesures ont été faites avant la mise en service des bassins de rétention dans l'ouest de la ville.

Une plage, ça s'ouvre et ça se ferme

Plusieurs villes du monde ne boudent pas la baignade malgré la qualité bactériologique très variable de l'eau. L'ouverture de la plage du Parc de l'île Saint-Quentin, à Trois-Rivières, s'est faite graduellement. L'indicateur instantané de contamination est la conductivité électrique de l'eau, qui permet de vérifier que la plage est mouillée par le Saint-Maurice et non le Saint-Laurent. Un site Internet indique si la plage est surveillée, avec la mesure la plus récente de la qualité de l'eau par culture bactérienne. À Hong-Kong, un site Internet donne les plus récentes mesures de qualité de l'eau et explique l'effet des précipitations. Des panneaux sur la plage recommandent aux gens d'éviter la baignade durant trois jours après une forte pluie. L'État de New South Wales, en Australie, est le plus intéressant vu le lien très fort qui existe entre les Australiens et la mer. Un site Internet et une ligne sans frais estiment la qualité de l'eau en se basant sur les précipitations. Là aussi, les déversements d'eaux usées non traitées lors de fortes pluies sont la principale cause de contamination. Le 29 juillet 2007, l'avis était «Pollution unlikely». On explique en détail les maladies que la baignade peut causer ainsi qu'une foule de trucs pour juger soi-même de la qualité de l'eau (météo, eau brunâtre, objets en suspension, etc.). À la question «Comment puis-je savoir si l'eau est propre à la baignade», le site répond: «You are the best person to decide when it is safe to swim at a particular beach.»

Trois plages dans la grande ville de Québec: à l'est, au centre et à l'ouest

Au centre, le projet de plage au bassin Louise prévoit un traitement de l'eau du fleuve avant son entrée dans le futur bassin public. Seuls les fonctionnaires populaires et que la moitié du bassin est inutilisée. S'y baigner est passible d'un maximum de 500 \$ d'amende ou de deux mois de prison.

L'eau des plages de Beauport (plage est) et Jacques-Cartier (plage ouest) est propice à la baignade de 70 à 80 % du temps. En 2004, leur potentiel de baignade a été jugé «très bon» dans une étude du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (le potentiel de l'Anse-aux-Foulons était «bon»). En reportant sans cesse la baignade sous prétexte qu'il manque des bassins de rétention, on est prudent, mais on exprime aussi clairement le fait que l'eau y est sécuritaire par temps sec. Pas parfaite, mais baignable, selon le critère de qualité reconnu (200 UFC/100 ml). Avec les risques connus sur la santé que cela comporte.

Ainsi, pourra-t-on interdire longtemps à un adulte de se baigner lorsque celui-ci a les deux pieds dans l'eau claire sous un chaud soleil d'été, en pleine période de temps secs? Les fédéraux du Port de Québec empêchent d'y aménager une plage, alors que le projet est

Jean Lacoursière : Québec

© 2007 Le Devoir. Tous droits réservés.

Numéro de document : news·20070806·LE·152489

PUBLI-C news·20070806·LE·152489

Ce certificat est émis à **Abonné** à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

Date d'émission : **2011-04-23**

Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.